

réparti en trois années. Je n'entrerai pas dans les détails du bill, mais je sou mets la proposition. Il y est dit que ces embranchements sont absolument nécessaires aux gens qui habitent ces régions et qui les attendent depuis bien longtemps. Je ne connais rien personnellement de la nécessité absolue de ces différents embranchements, mais ce programme a été tracé par le conseil d'administration des Chemins de Fer Nationaux. C'est le bill que nous avons devant nous. Aura-t-il pour effet de créer de nouveaux centres d'alimentation pour notre réseau et de contribuer à sa prospérité par l'augmentation de la population de ces régions? C'est à ceux d'entre vous qui sont le plus au courant de la nécessité de ces lignes dans l'Ouest d'exprimer leur opinion.

L'honorable M. BEIQUE: Puis-je demander au gouvernement si le conseil d'administration des Chemins de Fer Nationaux a fourni des informations sur la nécessité de ces lignes?

L'honorable M. DANDURAND: J'ai devant moi un mémoire fourni par le Conseil d'administration de ce réseau ainsi que les paroles prononcées à la Chambre des Communes par le ministre des Chemins de fer. Voici ce qu'il a dit:

J'ai présenté le programme du conseil d'administration du National canadien tel qu'on me l'a remis, et il est à mon avis excellent pour les chemins de fer et pour le pays en général. Une des raisons pour inscrire ce projet de trois ans dans les statuts c'est que le public peut se rendre compte exactement de ce qu'il obtiendra d'ici à quelque temps. On a dit avec beaucoup de bon sens que la volonté de ceux qui demandent une chose déterminent en grande partie leur succès. Un grand nombre de ces embranchements de l'Ouest ne sont pas de nouvelles constructions; plusieurs milles de ces lignes sont déjà ballastés et une certaine proportion en a été construite depuis la guerre, bien que les rails ne soient pas posés. Le régala ge a déjà été fait sur un parcours d'environ quatre cents milles et tout ce que nous proposons de faire c'est de poser les rails. Personne ne dira que c'est une mauvaise opération de l'administration actuelle de vouloir terminer ces lignes si l'ancienne commission, après enquête avait décidé de construire les lignes. Ce sera un bon placement pour la compagnie aussi bien que pour le pays. Si le comité veut adopter ma proposition et nous la laisser incorporer dans une loi, j'estime que cela activera nos opérations.

L'honorable M. DAVID: L'honorable leader du Gouvernement peut-il nous dire ce que va coûter la construction de ces lignes?

L'honorable M. CASGRAIN: Un peu plus que la moitié du coût de construction du Transcontinental.

L'honorable M. DANDURAND: Un peu plus de \$28,000,000.

L'honorable M. CASGRAIN: Pour 1,000 milles.

L'honorable M. GORDON: Vu le très faible plaidoyer que l'honorable sénateur a fait en faveur de la seule ligne qu'il connait, en disant que les 14 milles à construire courront parallèlement à la ligne du Canadien Pacifique.

L'honorable M. DANDURAND: Je n'ai pas dit cela.

L'honorable M. GORDON: C'est ce que j'avais compris.

L'honorable M. DANDURAND: Non. La ligne principale des Chemins de fer Nationaux passe à une distance de 12 milles de la bifurcation où l'embranchement des chemins de fer nationaux rejoint la ligne du Canadien Pacifique et l'idée est de relier cet embranchement des chemins de fer nationaux à la ligne principale. J'ai mentionné cela comme un exemple de la nécessité de ces embranchements. Je suis au courant de ce cas, parce qu'il y a six mois, j'ai eu l'occasion de voir une imposante délégation expliquer ce projet au député d'Argenteuil, l'honorable M. Stewart, et lui demander de faire achever cette ligne en lui représentant que le régala ge en était déjà fait, et que les traverses étaient rendues sur les lieux.

L'honorable W. B. ROSS: L'honorable sénateur a-t-il une carte montrant le tracé de cette ligne et pourrait-il la déposer sur la table.

L'honorable M. DANDURAND: Oui, la carte est ici et elle va être déposée sur la table.

L'honorable M. CASGRAIN: Ces deux lignes partent de St-Jérôme et se rendent à Montréal de sorte qu'il est difficile qu'elles ne soient pas à peu près parallèles.

L'honorable M. DANDURAND: On ne peut nier qu'elles vont toutes les deux à Montréal, mais il est certain d'un autre côté qu'un embranchement de 60 milles des Chemins de fer Nationaux remet ses marchandises et ses passagers au Canadien Pacifique près de St-Jérôme. Un petit embranchement suffirait à relier ces 60 milles de voie ferrée à notre propre réseau, les chemins de fer nationaux, ce qui lui permettrait d'avoir pour ces 60 milles une communication directe avec Montréal, alors qu'aujourd'hui cet embranchement des Chemins de fer nationaux alimente le Canadien Pacifique.

L'honorable M. GORDON: Si la question m'est posée, je répondrai que, vu les conditions actuelles, on ne devrait pas mettre ce projet à exécution. Je crois que la seule excuse que nous pouvons invoquer pour